

L'ÉDITO

À quelques jours à peine du premier tour de l'élection présidentielle, à quelques semaines des élections législatives, nous sommes beaucoup à nous poser plein de questions : pour qui ? pourquoi ?

« Pour qui », ça n'est certainement pas à nous de le dire ! Néanmoins, en lisant les programmes, en écoutant les candidat.e.s les détailler, en tant qu'agent.e de la fonction publique, en tant qu'usager.e des services publics, on peut légitimement s'inquiéter de ces gros chiffres (150 000, 200 000...) de suppression de postes dans la fonction publique et de ce qui ressemble parfois à une course à l'échalote de celui ou celle qui en supprimera le plus ! Nous savons pourtant que des services publics de qualité (et en quantité suffisante !) sont le gage d'une société inclusive et démocratique. La crise sanitaire l'a d'ailleurs bien démontré !

Pas sûr non plus que nos suffrages se portent sur celles et ceux qui estiment que nous devrions travailler plus (suppression des 35 heures) et plus longtemps (retraite repoussée à 64, 65 ans...) alors qu'il y aurait plutôt urgence à partager le travail !

Et « pour quoi faire » est donc la deuxième question. La démonétisation de la parole politique et la piètre qualité des débats font grossir les rangs des abstentionnistes. D'après un récent sondage, ce que les Français.e.s attendent de cette campagne, ce sont des réponses sur le règlement de la crise sociale : stagnation du pouvoir d'achat, hausse des inégalités, manque de mobilité sociale... Et aussi sur la crise environnementale (le changement climatique, les pollutions...) qui est déjà la cause de désordres sur nos vies avec les catastrophes naturelles qui se multiplient, le risque de ne plus avoir accès à l'eau, à une nourriture saine... Pourtant, ce dont les médias sont saturés, ce sont des sujets qui ne sont pas au cœur des préoccupations des Français.e.s, et qui, au contraire, les renvoient dos à dos, dans une détestation de l'autre, dans un « nostalgisme » (« c'était mieux avant ») qui n'est pas de nature à donner de l'intérêt à ces échéances politiques.

Alors, oui, la responsabilité du personnel politique est engagée sur ce que sera le taux d'abstention au soir du premier tour, mais c'est aussi à nous, citoyen.ne.s, de faire jouer notre bulletin de vote pour dire ce que nous attendons de ces deux élections, présidentielle et législatives, ce que nous en espérons : de l'égalité, de la fraternité, un avenir pour nos enfants et pour nous, dans un pays qui fasse la part belle à l'entraide et à la solidarité !

Pour finir, un mot sur la situation catastrophique en Ukraine. Cette guerre en Europe qui provoque des millions de réfugiés, des centaines de morts, nous inquiète et nous attriste toutes et tous. Nous devons manifester notre opposition à cette invasion et à ces meurtres dont se rend coupable le gouvernement russe. Solidaires avec le peuple Ukrainien !

À LIRE

« Les infiltrés. Comment les cabinets de conseil ont pris le contrôle de l'État »

Le livre de deux journalistes grands reporters, Caroline Michel-Aguirre et Matthieu Aron, fait beaucoup parler. Les premières lignes du livre plantent le décor : « C'est l'histoire d'un putsch progressif, presque rampant, sans effusion de sang mais qui, de l'intérieur, a changé la

France. Depuis vingt ans, les consultants se sont installés au cœur de l'État. » Et le reste de l'enquête est bien pire : non seulement les chiffres des montants alloués aux cabinets de conseil sont astronomiques mais surtout ils donnent à voir une politique systématique d'amaigrissement de la fonction publique. Cela induit que les agent.e.s n'ont aucune compétence sur leurs métiers et l'organisation de leurs administrations, que d'autres, totalement étrangers à leur quotidien, savent mieux qu'eux. Le chapitre sur Tracfin est édifiant : « On a eu face à nous des gens qui ne connaissaient pas notre métier » et qui, in fine, ont redéfini toute l'organisation du service ! En douce, silencieusement mais très efficacement, ces cabinets de conseil détricotent le service public au prétexte de faire des (fausses) économies.

Notre Coup de Griffes, publication trimestrielle de **Sud Centrale Solidaires** depuis plus de 15 ans, fait peau neuve avec une nouvelle maquette. Nous espérons que cette nouvelle forme vous plaira et nous sommes à votre écoute en ce qui concerne le fonds. N'hésitez pas à nous faire savoir vos attentes, vos envies, vos besoins !

LES ÉCHOS DES INSTANCES DU MEFR



Le Comité Technique d'Administration Centrale (CTAC) s'est

réuni le 18 février dernier.

Figurait à l'ordre du jour le rapprochement de deux services RH du SG (la MRC et le secteur RH de SRH2D) dans un nouveau service nommé SRH2-SG. Si cette réorganisation ne pose pas de problème en soi (il s'agit de rapprocher des services qui travaillent déjà ensemble), elle interroge néanmoins sur deux aspects.

Le premier est que cette réorganisation se place dans un contexte plus large : « Ambition SG », programme global d'organisation du secré-

riat général. Les organisations syndicales ont eu droit il y a quelques mois à une présentation globale qui avait laissé tout le monde sur sa faim : quels sont les objectifs ? A moyen, court et long terme ? Quelle est la réelle adhésion des agent.e.s à ce programme présenté dans un salmigondis de nov'langue qui se prétend innovante ? Bref, elle est où l'« ambition » ?

Le deuxième aspect de cette réorganisation est la vague de déménagements des services RH. Là encore, c'est plutôt une bonne idée de regrouper tous les services RH au même endroit. On imagine bien que ça pourrait simplifier la vie des agent.e.s de ces services. Mais qu'en

pensent les autres agent.e.s qui, au contraire, voient s'éloigner des services qui sont censés être « de proximité » ?

Pour finir, **Sud Centrale Solidaires** a fait part de son inquiétude sur le sort des personnels en instance d'affectation (dont les 9 agent.e.s encore en carafe après la réorganisation calamiteuse de la DGE). Les périodes de confinement ont certainement du être dures pour ces agent.e.s sans poste. Nous avons demandé à ce qu'un point soit fait sur leur nombre, leur suivi par les services RH, les missions qu'ils occupent...



En direct du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de

Travail (CHSCT)) d'Administration centrale du 9 mars 2002...

Entre autre, au programme de cette réunion, la « note d'orientation en matière de santé et sécurité au travail » qui réaffirme la prépondérance de la prévention. Grande première cette année, elle a été adressée à tous les acteurs

de prévention sans exception, ce qui aura pour effet, espérons-le, de consacrer les rôles de chacun.e. Et notamment celui des assistant.e.s de prévention : la lettre de mission présentant leurs fonctions et les moyens mis à leur disposition a enfin été publiée !

Solidaires Finances s'était justement battu pour obtenir cette avancée envers des personnels trop souvent oubliés des réseaux de prévention depuis mars 2019 !

BERCY, si JOLI !

Pour valoriser son action et envoyer un message positif, le Secrétariat général a élaboré un dossier avec ses réalisations d'aménagement intérieur (il est également visible sur Alizé). C'est moderne, c'est chaleureux et, pour de vrai, c'est beau ! On s'y sent si bien que, pour un peu, on viendrait y vivre, à tout le moins y travailler (ah zut, c'est vrai, c'est déjà le cas ...).

Bon, allez, pas d'ironie facile : c'est très bien de travailler dans des locaux sympathiques et bien agencés. Le problème, c'est que cette « avancée du beau » est très limitée. En effet, beaucoup d'agent.e.s, posant les yeux sur cette publication, puis les levant vers leurs propres bureaux et leurs murs d'un gris basique, risquent d'éprouver un léger sentiment de décalage...

Nous aimerions bien qu'un tel soin soit déployé partout. Parce que même si le cadre de vie a fait quelques récentes apparitions dans le dialogue social, il y a encore un chemin immense à parcourir en la matière. L'affaire a un petit côté « vitrine », voire un air de showroom de cette administration moderne, chaleureuse et humaine. Nous ne sommes pas franchement sûrs que tous les agent.e.s voient ces trois adjectifs s'appliquer dans leur quotidien professionnel...

LA MEDIATION, C'EST QUOI ?

L'arrêté sur la mise en place de la médiation a été validé par le Comité Technique Ministériel (CTM) du 16 novembre 2021. Chaque agent.e peut désormais avoir recours aux services du médiateur, même si pour l'instant, c'est encore à titre expérimental.

Lors de ce CTM, la fédération **Solidaires Finances** a rappelé que la médiation est un bel outil. Sauf que, dans la façon dont cela est mis en place à Bercy, le concept de médiation est totalement dénaturé : il n'est en réalité prévu que pour pallier la disparition des missions des CAP !



Alors que ce dispositif pourrait s'avérer particulière-

ment utile dans les cas de conflits ou de tensions entre des personnes dans les services, il sera « limité » aux questions traitées auparavant par les CAP et encore, pas toutes. Il n'y aura pas de décisions à proprement parler mais un vague PV qui n'engagera personne, ni le médiateur, ni l'agent.e, ni l'administration concernée... Cette procédure ne sera pas non plus suspensive des autres types de recours.

Alors, pourquoi ? A quoi ça va servir ? Nous sommes très dubitatifs sur ce qui s'apparente à un gadget soi-disant innovant qui enferme un peu plus les agent.e.s dans des tête-à-tête stériles et dans le chacun.e pour soi !

FÉMINISTES UN JOUR, FÉMINISTES TOUS LES JOURS !

Nous le disons tous les ans : « Le 8 mars c'est toute l'année ! ». Les droits des femmes ne peuvent se contenter d'une journée. Vous trouverez donc ci-dessous des informations sur les dossiers en cours sur cette question en administration centrale et au ministère.

EN ADMINISTRATION CENTRALE

Le 11 février dernier, avec l'ensemble des syndicats représentatifs en administration centrale, **Sud Centrale Solidaires** a signé un accord avec l'administration sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cet accord est le résultat de discussions entre syndicats et administrations.

Comme nous l'avons dit le jour de la signature, nous regrettons que cet accord, aussi intéressant soit-il, soit loin de la révolution qui permettrait de résorber les inégalités entre les femmes et les hommes à Bercy. C'est une avancée mais qui reste insuffisante au regard des inégalités existantes.



Durant les discussions, nous avons insisté sur le fait que les évaluations ne sont pas tout et qu'une fois le constat fait, il était nécessaire de mettre en place des mesures correctives. Sur la question par exemple du présentisme, apanage majoritairement masculin : une fois dit que les hommes ont moins recours au temps partiel (et aujourd'hui au télétravail), quels outils peuvent être mis en place pour lutter contre l'impact que cela a sur les déroulements de carrière des femmes ? Autre exemple, la proposition de mise en place d'un mentorat pour les femmes cadres : pourquoi pas ? Mais pourquoi ne pas aller dans le même sens que ce qui se fait à la DGTrésor avec un mentorat de femmes par les femmes ? Au-delà de l'administration centrale, comment changer les mentalités ?

Bref, si on devait résumer cet accord, il obtiendrait la mention « peut mieux faire » ! Nous continuerons à y travailler !

AU NIVEAU MINISTÉRIEL

Dans le cadre du plan égalité professionnelle ministériel, une réunion technique ministérielle s'est tenue sur les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, le 8 février 2022.

Le même constat est confirmé, année après année... les agentes du MEFR sont moins bien rémunérées que les agents. À la fonction publique d'État, en 2019, les femmes touchaient 13,10 % de rémunération en moins que les hommes. Aux Ministères Économiques et Financiers, en 2021, l'écart en défaveur des femmes est de 8,10 %... alors que nous en sommes déjà au troisième plan ministériel relatif à l'égalité femmes/hommes... Ces constats renouvelés et jamais corrigés laissent un arrière-goût

bien amer et une question, parmi d'autres : et donc ? Des correctifs ? Des moyens budgétaires ? Seule réponse serinée tout le temps de cette réunion dite technique : il faut affiner les analyses et déterminer les actions à mener. Et donc ? Rien. Ensuite, certaines données sont trompeuses et méritent d'être détaillées. Un traitement de masse fait ressortir des avantages pour les femmes quand elles sont majoritaires dans certaines catégories, ce qui est logique, mais ce qui importe c'est la rémunération moyenne et médiane des femmes, avec les explications conjoncturelles de leur forte présence. Le lien est à faire notamment avec la question des déroulés de carrière qui restent majoritairement en faveur des hommes qui n'ont pas à compenser congés maternités, temps partiel et, certainement problème à venir, télétravail. Tout comme le fait que les femmes passent moins de concours que les hommes et restent donc plus longtemps sur les hauts grades de cette catégorie notamment...

Solidaires Finances continue de revendiquer des études de cohortes qui seules permettent d'obtenir des résultats sur la durée, avec des données recoupant genre et âge, en suivant l'évolution de la situation. La DGDDI, direction la plus masculine du MEFR et où de nombreux problèmes d'inégalité femmes-hommes ont lieu, est aussi celle où le moins d'informations d'analyses a été donné (et c'est déjà très peu dans le document global). L'INSEE fait un sans-faute toutes catégories confondues, quand la DGDDI coche toutes les cases négatives. Les grades A+ et A sont moins bien rémunérés quelle que soit la direction sauf à l'INSEE. Dans toutes les directions (sauf DGDDI et services centraux), les catégories B sont mieux rémunérées mais comme nous l'avons écrit, c'est un effet d'optique statistique... Dans toutes les directions (sauf DGDDI), les catégories C sont mieux rémunérées, excepté à la DGFIP où le personnel technique (très masculin) est mieux rémunéré.



TOUTES ET TOUS MOBILISE.E.S LE 17 MARS !



Après celles d'octobre et de janvier, **Solidaires** (et aussi la CGT, l'UNSA, la FSU, la CFTC...) appelle à une nouvelle journée de mobilisations.

Alors que quelques déjà très riches ont vu leur fortune encore augmenter, le pouvoir d'achat de la très grande majorité des Français.e.s est en berne, dont celui des fonctionnaires.

Soyons nombreux.ses à faire entendre nos revendications :

- une revalorisation de la valeur du point d'indice supérieure à minima à l'inflation et l'attribution d'un nombre de points d'indice uniforme pour toutes et tous ;
- l'ouverture de négociations sur les grilles de rémunérations ;
- le relèvement systématique des grilles en proportion de l'évolution du SMIC ;
- des mesures fortes pour améliorer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, et notamment la revalorisation des filières les plus féminisées.

LE PRINTEMPS DES SERVICES PUBLICS

Parue dans Le Monde du 14 février 2022, une tribune signée par plus de 400 signataires alerte sur l'état des services publics et appelle à un printemps des services publics.

« Nous, citoyen·ne·s, militan·te·s associatifs et syndicaux, agent·e·s des services publics, alertons : nos services publics ont atteint un point de rupture historique, avec la population, avec leurs agent·e·s et avec l'avenir. Rupture avec les populations d'abord. Qui voient les services publics devenir maltraitants : les délais de jugement augmentent, le surtravail des agent·e·s ne suffit plus à compenser leur manque de moyens, les guichets ferment tandis que progresse une dématérialisation à marche forcée. Rupture avec leurs agent·e·s ensuite. Le rationnement de leur temps auprès des usager.e.s rend leur mission impossible. Le mouve-

ment perpétuel des « réformes managériales » désorganise les services. Et lorsqu'ils alertent, ils ont l'impression de prêcher dans le désert voire sont sanctionnés. Rupture avec l'avenir enfin. Quand la lutte contre le réchauffement climatique, la formation de la jeunesse ou la prise en charge humaine des personnes âgées sont subordonnées à des objectifs budgétaires et, de fait, sacrifiées. »

Sur le site du printemps, vous pouvez signer la pétition et répondre à un questionnaire qui a pour objectif de recenser le ressenti des usager.e.s et des agent.e.s.

Une première journée d'échanges aura lieu le 19 mars de 14h à 20h à la Bourse départementale du travail de Bobigny : présentation de l'état des services publics, des ateliers thématiques (dématérialisation jeunesse, financement...).

Toutes les infos sur <https://printempsdesservicespublics.fr/>

merci
de ne pas
DÉMATÉRIALISER
les usagers

Autre lecture conseillée : le rapport de la défenseure des droits sur la dématérialisation des services publics. La défenseure des droits insiste sur le fait que plus de 80 % des réclamations qui lui sont adressées portent sur la difficulté à accéder aux services publics. L'une des causes : le recours au tout-numérique qui exclut des personnes qui n'ont pas la culture numérique ou bien le matériel nécessaire et aussi des territoires toujours en zone blanche aujourd'hui. Et puis aussi du fait que la politique du « tout-numérique » s'est accompagné (ou bien « à accompagner » ?) la fermeture des services publics de proximité. Si, si, rappelez-vous. Ces endroits où l'on pouvait rencontrer de vraies personnes ! Elle fait des recommandations sur l'accessibilité, l'attention aux personnes handicapées, l'accompagnement, la formation... Pourvu que nos futures gouvernants se saisissent de ces recommandations !

SYNDIQUEZ-VOUS A SUD CENTRALE SOLIDAIRES

TÉL : 01 53 18 73 21

SYNDICAT-SUD-CENTRALE@SYNDICATS.FINANCES.GOUV.FR

WWW.SUDCM.ORG

